

SERVANT DE L'AVALANCHEUR

FORMATION & PROGRAMME

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître et appliquer la réglementation inhérente à l'utilisation de l'Avalancheur.
- Au moyen de l'Avalancheur, déclencher préventivement des avalanches afin de sécuriser domaines skiables et axes routiers, dans le respect et l'application de la procédure en vigueur.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Thèmes étudiés :

- Les caractéristiques techniques de l'appareil.
- La procédure de tir.
- Les consignes de sécurité.
- L'environnement réglementaire lié à l'utilisation de l'Avalancheur.
- L'environnement SECUBEX : caractéristiques et utilisation.

PROGRAMME

Jour 1

- Cours théorique en salle.
- La procédure de tir.
- Les consignes de sécurité.
- L'environnement réglementaire lié à l'utilisation de l'Avalancheur.
- L'environnement SECUBEX : caractéristiques et utilisation.

Jour 2

- Exercices pratiques sur l'appareil et révisions.
- Evaluations théoriques et pratiques.
- Réalisation de tirs réels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne les phases théoriques et les exercices pratiques sur le terrain.

MODALITÉS & MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Prévoir l'accès à un Avalancheur et la possibilité de réalisation des tirs réels pendant la formation (déplacement à pied ou à ski).
- Prévoir une flèche complète pour 2 apprenants.
- Prévoir une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard, ainsi que du matériel de prise de notes.
- L'ouvrage « Connaître et utiliser l'Avalancheur » de Robert Bolognesi sera envoyé à chaque participant, pour relecture en amont de la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- En présentiel ou sur site / en intra ou interentreprise.
- Durée : 16 heures sur 2 jours.
- Effectif mini. : 4 personnes (possibilité de mutualiser la session avec d'autres stations).
- Effectif maxi. : 6 personnes.
- Conditions et délais d'accès : sur inscription, 10 jours avant le démarrage de la formation.

PROFIL DES APPRENANTS ET PRÉREQUIS

- En présentiel ou sur site / en intra ou inter-entreprise.
- Durée : 16 heures sur 2 jours.
- Effectif mini. : 4 personnes (possibilité de mutualiser la session avec d'autres stations).
- Effectif maxi. : 6 personnes.
- Conditions et délais d'accès : sur inscription, 10 jours avant le démarrage de la formation.

PROFIL DES APPRENANTS ET PRÉREQUIS

Public visé :

- Pisteurs-secouristes artificiers.
- Agents / personnels des services départementaux.

Prérequis :

Être titulaire du Certificat de Préposé au Tir avec les options tir en montagne et mèche lente.

VALIDATION ET CERTIFICATION

La formation est validée par 3 actions :

- Un QCM pour valider les connaissances théoriques.
- La réalisation d'un tir réel sur le terrain pour les connaissances pratiques.
- Une évaluation sur un tir factice.

Une attestation individuelle de suivi de formation est remise à chaque apprenant ayant suivi la formation dans son intégralité et ayant validé les 3 actions ci-dessus.

COÛT DE LA FORMATION

890€ TTC par apprenant, tarif incluant le prix de la flèche.

La formation est éligible à une prise en charge OPCO.

Pour les sessions en inter-entreprise et pour les apprenants venus de l'extérieur, l'hébergement et les repas seront à votre charge.

EN COMPLÉMENT

Notre formateur réalisera, à l'issue des deux jours, un compte-rendu où pourront figurer : des prescriptions, des conseils techniques, de sécurité et d'amélioration de l'ergonomie du poste de travail.